

Ecole Notre Dame de l'Hermitage
18, place de l'église
26600 Tain l'Hermitage
Tél. 04 75 08 01 16
Email secretariat.ndh@orange.fr
ce.0260812s@ac-grenoble.fr
Site <https://ndh.toutemonecole.fr>

INFORMATIONS AUX PARENTS **ANNEE SCOLAIRE 2024 -2025**

Rentrée des classes LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024
→ Accueil de tous les élèves et des parents dans la
cour (bâtiment élémentaire) à 8H20.



ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Cheffe d'établissement : Madame Géraldine Sifflet

Classes maternelles (bâtiment maternelles)

- ***TPS/PS** : Madame Laurence Sauret
- ***PS/MS** : Madame Valérie Dugand
- ***GS** : Mesdames Géraldine Sifflet et Delphine Léger (les vendredis et 1 jeudi sur 2)

Classes élémentaires (bâtiment élémentaires)

- ***CP** : Mesdames Amandine Teyssier et Delphine Léger (1 mardi sur 2 ainsi qu'1 jeudi sur 2)
- ***CE1** : Madame Sandrine Rozeron
- ***CE2/CM1** : Monsieur Julien Louvat
- ***CM1/CM2** : Monsieur Arnaud Chevalier et Mme Sandrine SIMAER (suppléance au 1^{er} trimestre)
- ***CM1/CM2** : Mesdames Nathalie Defours (mi-temps les lundis et jeudis) et Blandine Raydon (mi-temps les mardis et vendredis)

***Madame Géraldine Trontin**, enseignante spécialisée, sera présente une journée par semaine en fonction des demandes pour les élèves à besoins spécifiques.

Madame Sifflet, cheffe d'établissement, se tient à votre disposition pour toute question d'ordre général, pédagogique ou personnel. Merci de contacter le secrétariat ou d'utiliser son adresse mail afin de convenir d'un rendez-vous.

Vous pouvez également rencontrer l'enseignant ou les enseignants de votre enfant en prenant directement rendez-vous avec eux par l'intermédiaire du cahier de liaison.



PEDAGOGIE

- ⑨ Une aide personnalisée sera mise en place dans les classes pour tous les enfants de l'école en fonction des besoins de 16h45 à 17h30. Les enseignants vous indiqueront les horaires lors de la réunion de classe du mois de septembre.
- ⑨ Notre intervenante en musique viendra au 1^{er} semestre les jeudis pour les maternels et au second semestre pour les élémentaires (financements mairie).
- ⑨ Interventions en anglais, de la Petite section de maternelle au CM2, chaque semaine (financement OGEC).
- ⑨ Séances piscine Linaé: à partir du CP (Arche Agglo).
 - CP-CE1 : les mardis de 10h15 à 11h du 7 avril au 27 juin 2025
 - CE2-CM1 : les mardis de 14h à 14h45 du 18 novembre 2024 au 25 janvier 2025
 - Les 2 classes de CM1-CM2 : les jeudis de 14h à 14h45 du 6 septembre 2024 au 15 novembre 2025.
- ⑨ Interventions E.P.S.: chaque semaine à partir du CP (financements mairie).



HORAIRES/ SECURITE

- **Ouverture des portails élémentaire et maternelle à 8h20 et 13h20.**

Début de la classe à 8H30 et 13H30

L'entrée des élèves des classes élémentaires se fait exclusivement par le portail blanc.

- Sortie pour tous les enfants à 11H45 et 16H30
- Fermeture définitive des portes à 8h45.

- **L'accès à l'enceinte de l'école est interdit aux parents.** Les élèves seront accueillis par leur enseignant au portail et seront rendus aux familles au portail de l'école.

- Nous demandons aux parents de se présenter **au portail** pour récupérer leur enfant.



CANTINE/GARDERIE

- Les élèves peuvent manger régulièrement ou occasionnellement à la cantine. Ils ont à le signaler lors de l'appel fait en classe en début de matinée.

Possibilité de règlement au mois (sans ticket)

Inscription à l'avance

Attention : si vous optez pour les tickets, veuillez y noter le nom, le prénom et la classe de l'enfant ainsi que la date. En cas d'oubli exceptionnel, les enfants sans ticket devront le rapporter le lendemain.

Les tickets sont en vente au secrétariat

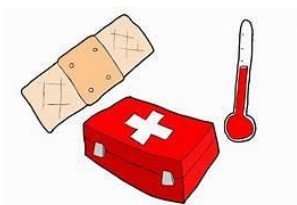
Prix du ticket 5,90 euros/ Prix d'un ticket occasionnel : 7 euros

Pour toute absence à la cantine, merci de nous fournir obligatoirement un certificat médical ; sans celui-ci aucun remboursement ne sera effectué.

Nouveauté Garderie

- La garderie fonctionnera **le matin** de 7h30 à 8h20 dans le bâtiment principal et la garderie **du soir** fonctionnera de 16h45 à 18h30 avec une étude possible pour les élémentaires de 16h45 à 17h30 **également dans le bâtiment principal**.

Tarif carte de garderie : 50 euros pour 32 garderies/études.



SANTÉ

- **TOUT ENFANT MALADE, AYANT DE LA FIEVRE OU PRESENTANT UNE TOUX IMPORTANTE DOIT RESTER A LA MAISON. SI L'ENFANT EST PRESENT EN CLASSE, L'ENSEIGNANT SE RESERVE LE DROIT DE L'ISOLER DU RESTE DU GROUPE EN ATTENDANT L'ARRIVEE DES PARENTS. UN MASQUE PEDIATRIQUE LUI SERA MIS AUTOMATIQUEMENT. LES PARENTS DEVRONT CONTACTER LEUR MEDECIN TRAITANT.**

En cas d'absence d'un élève, nous vous remercions de nous prévenir par téléphone en début de matinée et de fournir un justificatif par écrit sur le carnet de liaison au retour de l'enfant.



ADMINISTRATIF/ REGLEMENT

- Tout règlement (cantine/ garderie/ autres) se fait directement au secrétariat.
Règlement uniquement par chèque, nous refuserons les espèces.
 - Le secrétariat est ouvert au public de 8h15 à 9h et de 16h30 à 17h15.
- Aucun objet personnel ne doit être apporté à l'école. Les enseignants se gardent le droit de confisquer l'objet.
L'école n'est pas responsable des pertes de vêtements et autres objets. Pensez à récupérer les vêtements en cas d'oubli. Vous avez jusqu'au 13 septembre pour récupérer les vêtements laissés sur les portes manteaux. Passée cette date, les vêtements seront donnés à une association caritative.
- Veuillez marquer le nom de vos enfants sur leurs vestes, blousons, livres...
- Tout livre, matériel ou jeu de l'école détérioré sera facturé.
- Différents formulaires administratifs vous ont été donnés au mois de juin, pensez à nous les retourner rapidement pour les retardataires.
- Les justificatifs de vaccinations doivent être fournis : **POUR TOUS LES ENFANTS DE L'ECOLE.**



AGENDA

- **Pré-rentree des enseignants et du personnel : vendredi 30 août.**
- **Accueil des familles : lundi 2 septembre à 8H20 dans la cour des classes élémentaires.**
- **Les réunions parents- enseignants seront fixées dans les jours qui viennent par les enseignants (voir le cahier de liaison de votre enfant).**
- **Les vacances de la Toussaint débuteront le vendredi 18 octobre après la classe. Reprise lundi 4 novembre.**
- **Les vacances de Noël débuteront le vendredi 20 décembre après la classe. Reprise lundi 6 janvier.**
- **Les vacances d'hiver débuteront le vendredi 21 février après la classe. Reprise lundi 10 mars.**
- **Les vacances de printemps débuteront le vendredi 18 avril après la classe. Reprise lundi 5 mai.**
- **Portes-ouvertes de l'école (à préciser)**
- **Kermesse (à préciser)**
- **Vacances d'été : vendredi 4 juillet après la classe.**
- **Jours fériés : lundi 11 novembre/ jeudi 8 mai/ jeudi 29 et vendredi 30 mai/ lundi 9 juin 2025**

- Nous restons à votre disposition pour tout renseignement et n'hésitez pas à consulter notre site !

Très bonne rentrée et bonne année scolaire à tous.

*Madame Sifflet
Cheffe d'établissement*